

ADM ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2022

Montréal, le 5 mai 2022 – ADM Aéroports de Montréal a annoncé aujourd’hui ses résultats d’exploitation consolidés pour l’exercice clos le 31 mars 2022. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic de passagers de YUL, l’aéroport international Montréal-Trudeau.

Faits saillants

Le nombre de passagers à YUL s’est établi à 2,2 millions au premier trimestre de 2022, en hausse de 413,9 % par rapport à l’année 2021 soit 47,9 % du trafic de la période correspondante de 2019. La croissance aura été ralentie au cours des deux premiers mois du trimestre avec l’arrivée du variant Omicron, alors que le mois de mars aura été marqué par le début d’une croissance de passagers accentuée à près de 60 % du niveau du mois correspondant de 2019. Nous soulignons la reprise en mars avec un record de 106 destinations desservies à partir de YUL depuis le début de la pandémie comparativement à 131 destinations en 2019.

Le BAIIA (l’excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d’une coentreprise, voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus d’informations) s’est chiffré à 35,0 millions \$ pour le trimestre en revue soit une hausse de 45,8 millions \$ par rapport au BAIIA de la même période de 2021.

Les investissements en capital totaux ont été de 16,0 millions \$ au premier trimestre de 2022, comparativement à 17,8 millions \$ pour la période correspondante de 2021. La portion relative au programme aéroportuaire, étant toujours limitée aux projets essentiels, a atteint 11,0 millions \$ en 2022 (16,2 millions \$ en 2021) alors que le montant investi dans la station REM de l’aéroport, net d’une subvention de 10,1 millions \$ (nul en 2021), a été de 5,0 millions \$ en 2022 (1,6 million \$ en 2021). Les investissements à YUL et à YMX en 2022 ont été financés par les activités d’exploitation ainsi que par les fonds disponibles en début d’année.

Citation

« Les résultats des trois premiers mois de l’année sont de très bon augure pour ADM Aéroports de Montréal, qui se trouve en bonne position pour une relance de ses activités à l’aube de la saison estivale. Alors qu’un million de passagers ont été accueillis en mars, une première depuis le tout début de la crise, et que des sommets trimestriels ont été atteints pour le trafic à l’international et au niveau transfrontalier, il est clair que les voyageurs ont repris le goût de prendre l’avion. L’assouplissement des mesures aux frontières va également contribuer à accélérer cette tendance. Les défis demeurent importants pour ADM, mais le retour de plusieurs routes vers des destinations prisées par nos partenaires aériens permettra à YUL de reprendre son envol, de faire rayonner Montréal et de renouer avec son rôle de plaque tournante internationale du trafic aérien, » a indiqué Philippe Rainville, président-directeur général d’ADM Aéroports de Montréal.

Résultats financiers

Les produits consolidés se sont élevés à 102,8 millions \$ pour les trois premiers mois de 2022, en hausse de 63,7 millions \$ ou 163,0 % par rapport à la période correspondante de 2021. Ces résultats positifs sont en lien direct avec la reprise du trafic de passagers qui s'est amorcée graduellement au dernier semestre de 2021.

Les charges d'exploitation pour le trimestre en revue ont atteint 47,0 millions \$, une augmentation de 10,2 millions \$ ou de 27,7 % par rapport au même trimestre de 2021. Cette variation des frais d'exploitation est principalement liée à la hausse des frais opérationnels liés aux services aux passagers en raison de la reprise graduelle des activités. Par ailleurs, ADM a rencontré les critères d'admissibilité du Programme de relance du tourisme et de l'accueil en 2022. Cette subvention pour la période en revue se chiffre à 3,2 millions \$ et est comptabilisée en réduction des salaires. Pour la période correspondante de 2021, ADM s'était prévalu du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada pour un montant de 5,7 millions \$.

Les transferts aux gouvernements (paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités [PERI] et le loyer à Transports Canada) ont atteint 20,8 millions \$ pour la période en revue, représentant 20,2 % des revenus totaux de la Société (comparativement à 13,1 millions \$ et 33,5 %, respectivement, pour la période correspondante de 2021).

L'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation ont diminué légèrement à 39,2 millions \$ pour les trois premiers mois de 2022, soit une baisse de 1,2 million \$ ou 3,2 % par rapport à 2021.

Les charges financières nettes totalisent 31,6 millions \$ au 31 mars 2022 en baisse de 0,8 million \$ ou 2,3 % par rapport à la même période de 2021. Cette variation s'explique principalement par les frais de consentement encourus au premier trimestre de 2021 ainsi que par la hausse des revenus d'intérêts sur les surplus de liquidités, contrebalancés, en partie, par les frais d'intérêts liés à la série d'obligations S émise en avril 2021.

Au 31 mars 2022, l'insuffisance des produits par rapport aux charges s'est chiffrée à 35,6 millions \$, soit une amélioration de 47,9 millions \$ ou 57,4 % par rapport à 83,5 millions \$ pour la même période en 2021.

Situation financière

La dette nette d'ADM au 31 mars 2022 était de 2,43 milliards \$ comparativement à 2,45 milliards \$ au 31 décembre 2021, voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus d'informations.

En mars 2021, ADM a obtenu le consentement des détenteurs d'obligations d'amender l'acte de fiducie-cadre permettant ainsi à ADM de se libérer temporairement de ses obligations de respecter ou de satisfaire aux exigences de certaines clauses restrictives de l'acte de fiducie-cadre pour les années 2021 et 2022. Cette exemption a été demandée en raison de l'incertitude qui persiste sur la durée de la baisse importante du trafic de passagers et des mouvements aériens résultant de la pandémie de COVID-19.

Mesures non conformes aux PCGR

ADM présente parfois des mesures financières n'ayant pas de sens prescrit par les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), appelées des mesures non conformes aux PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres sociétés.

BAIIA

Le BAIIA est défini par ADM comme étant l'excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d'une coentreprise. Ce dernier est utilisé par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle. Le BAIIA a pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devrait pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS.

Dettes nettes

La dette nette correspond à la différence entre le solde brut à payer des obligations à long terme, y compris les contrats de location, et le montant disponible dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que dans le fonds de réserve affecté au service de la dette.

Principales mesures financières

(en millions de dollars)	Cumulé au 31 mars		
	2022	2021	Variation (%)
Produits	102,8	39,1	163,0
Charges d'exploitation	47,0	36,8	27,7
PERI	10,5	9,9	6,1
Loyer à Transports Canada	10,3	3,2	221,3
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation	39,2	40,4	(3,2)
Charges financières (nettes)	31,6	32,4	(2,3)
Total des charges	138,6	122,7	12,9
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant quote-part et impôts	(35,8)	(83,6)	57,3
Quote-part des résultats d'une coentreprise nets d'impôts	0,2	0,2	13,2
Impôts sur le résultat	-	(0,1)	(36,7)
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(35,6)	(83,5)	57,4
BAIIA	35,0	(10,8)	423,3
Investissements en capital – programme aéroportuaire	11,0	16,2	(32,1)
Investissements en capital – station REM (net de subvention)	5,0	1,6	212,5

(en milliards de dollars)	31 mars 2022	31 décembre 2021	Variation (%)
Dette nette	2,43	2,45	(0,7)

Les variations en % dans les tableaux ci-dessus sont calculées avec les résultats en milliers.

Trafic de passagers

Pour le premier trimestre de 2022, le trafic à YUL a totalisé 2,2 millions de passagers, une augmentation de 413,9 % par rapport à la même période en 2021. Le trafic international a connu une hausse de 530,6 %, le transfrontalier (États-Unis) a observé une croissance de 856,7 %, tandis que le domestique a enregistré une hausse de 236,7 % par rapport au premier trimestre de 2021.

Le trafic de passagers des trois premiers mois de 2022 représente 47,9 % du trafic de la période correspondante de 2019, soit 50,8 % pour le domestique, 43,3 % au transfrontalier et 48,3 % pour l'international.

Trafic de passagers total *

Aéroports de Montréal					
(en milliers)	2022	2021	Variation 2022 vs 2021	2019	2022 en % de 2019
Janvier	606,3	215,5	+181,4 %	1 532,2	39,6 %
Février	623,2	111,0	+461,6 %	1 432,6	43,5 %
Mars	1 011,4	109,6	+822,7 %	1 712,6	59,1 %
Total	2 240,9	436,1	+413,9 %	4 677,5	47,9 %

Note : Le trafic de passagers total inclut les passagers payants et non payants et les sommes sont calculées selon les chiffres détaillés en milliers.

Source : Aéroports de Montréal

À propos d'Aéroports de Montréal

ADM Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, certifié 4 étoiles selon le « World Airport Star Rating » de Skytrax, et de YMX Aérocity internationale de Mirabel.

- 30 -

Source :

Aéroports de Montréal

Affaires publiques 514 394-7304

affaires.publiques@admtl.com